

Éditorial

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Actualités

LE SITE INTERNET DE L'OPH L'OPH05 POURSUIT SA POLITIQUE DE RÉHABILITATION À LARAGNE-MONTÉGLIN ET À LA SAULCE

Infos

MOUVEMENTS DU PERSONNEL DE L'OPH

Actualités

Elections des représentants locataires au Conseil d'Administration

Le 23 Novembre prochain, vous serez appelés à voter pour élire quatre représentants locataires au sein du Conseil d'administration de l'OPH05, pour une durée de quatre ans.

Une lettre circulaire vous expliquant les modalités de vote vous sera adressée nominativement le 14 septembre 2022 au plus tard.

Pourquoi voter ?

- **Parce que voter, c'est s'exprimer !** Parmi les programmes des différents candidats, vous pourrez choisir celui qui vous correspond le mieux.
- **Parce que vos représentants sont des locataires de l'OPH05** qui connaissent les réalités du terrain : ils relaient vos besoins et vos attentes du quotidien dans les réunions du Conseil de Concertation Locative (CCL) mais également auprès des services de l'Office, et sont force de proposition.
- **Parce que vos représentants défendent vos intérêts dans les instances de gouvernance de l'OPH05** : ils disposent d'un droit de vote identique à celui des autres administrateurs et participent aux

séances du Conseil d'Administration : ils s'expriment sur le budget et décident ainsi de la politique des loyers, des travaux dans les résidences, des constructions nouvelles ...

Comment voter ?

Très simplement ! Le matériel de vote qui vous sera adressé début novembre comporte un carton préaffranchi qu'il conviendra de nous retourner en y collant l'étiquette qui correspondra à votre choix.

Près de 5 millions de locataires HLM sont appelés à désigner leurs représentants lors du scrutin de cette année. Ces élections sont un moment de démocratie et de mobilisation citoyenne, saisissez-le ! Pour permettre à vos représentants dans notre entreprise de vous associer à la vie de l'Office.

Carole CHAUVET
Votre Présidente



Le site internet de l'OPH05, votre outil

A portée de clic, tous les renseignements utiles sur l'Office et son actualité, la vie dans nos logements, les étapes clés du parcours du locataire ou encore les formalités à accomplir au moment d'un départ.

Le site fait la part belle à notre patrimoine que vous pourrez consulter au moyen d'une recherche cartographique détaillée ; venez découvrir également les projets lancés par l'OPH05, la variété des différents métiers qui y sont exercés, postulez à une offre d'emploi en ligne, consultez les petites annonces de location ou de vente, déposez une réclamation ou une demande de renseignement !

Un espace est dédié aux locataires, créez votre compte grâce à la référence locataire qui figure sur votre avis d'échéance, votre nom et adresse mail, et laissez-vous guider !

Vous pourrez ainsi :

- Payer votre loyer en ligne
- Opter pour le prélèvement automatique

- Consulter le solde de votre compte
- Mettre à jour vos données personnelles et l'assurance du logement
- Accéder aux informations relatives à votre contrat de location

N'hésitez pas à contacter le standard de l'Office au 04.92.40.27.27 pour toute difficulté rencontrée dans l'utilisation de notre site.



L'OPH05 poursuit sa politique de réhabilitation à Laragne-Montéglin et à la Saulce

Nous l'avons évoqué dans le numéro de Contact du mois d'avril dernier, l'OPH05 s'est engagé dans un vaste programme de réhabilitations de ses résidences jusqu'en 2023, dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental.

Deux chantiers ont démarré conjointement cette année : les Iris à Laragne-Montéglin et Fontchaude à la Saulce. Les travaux portent notamment sur la performance énergétique et thermique des logements, qui sont des priorités dans le contexte actuel de flambée du coût des énergies, mais concernent également la sécurité, l'accessibilité et la qualité de vie.

LES IRIS À LARAGNE-MONTÉGLIN (82 LOGEMENTS).

Cette réhabilitation d'un montant d'investissement de 3 183 000 € TTC est inscrite au Plan de Relance et bénéficie d'une subvention de l'Etat de 902 000 €.



Laragne – Les Iris avant travaux (82 logements)

Les travaux ont démarré ce printemps, pour une durée de 14 mois. Ils permettront de passer d'une étiquette énergétique E du DPE à une étiquette C. L'économie financière pour les locataires est estimée à environ **31 €/mois/logement**.

Amélioration de la performance thermique et énergétique :

- Renforcement de l'isolation des façades extérieures
- Renforcement de l'isolation des toitures terrasses et réfection de l'étanchéité
- Remplacement des radiateurs (chaufferie collective au gaz naturelle réhabilitée en 2017)
- Remplacement des chauffe-eau électrique par des chauffe-eau thermodynamiques
- Réfection des VMC simple flux et mise en place d'un système hygroréglable
- Remplacement des menuiseries extérieures des loggias

Amélioration de la sécurité, de l'accessibilité et de la qualité de vie :

- Remplacement des portes palières des logements pour une meilleure sécurité
- Remplacement des persiennes métalliques par des persiennes aluminium pour améliorer l'agrément d'usage
- Remplacement des portes d'entrées des bâtiments et du système de contrôle d'accès à distance pour renforcer la sécurité et améliorer le confort d'usage



Laragne – Les Iris projection (82 logements)

FONTCHAUDE À LA SAULCE (8 LOGEMENTS).

Cette réhabilitation d'un montant d'investissement de 352 000 € TTC est inscrite au Plan de Relance et bénéficie d'une subvention de l'Etat de 88 000 €.



La Saulce – Fontchaude avant travaux (8 logements)

Les travaux ont également démarré ce printemps, pour une durée de 14 mois. Ils permettront de passer d'une étiquette F du DPE à une étiquette C. L'économie financière pour les locataires est estimée à environ **27 €/mois/logement**.

Amélioration de la performance thermique et énergétique :

- Isolation des façades extérieures
- Renforcement de l'isolation des combles
- Remplacement des chauffe-eau électriques
- Mise en place d'une VMC simple flux hygroréglable
- Remplacement de volets

Amélioration de la sécurité, de l'accessibilité et de la qualité de vie :

- Remplacement des portes palières des logements pour une meilleure sécurité
- Réfection des réseaux d'eaux usées et des revêtements de stationnement, trottoirs améliorant l'accessibilité et la fluidité de circulation entre les différents modes de déplacement
- Création d'un système de désenfumage de la cage d'escaliers



La Saulce – Fontchaude projection (8 logements)

Infos Mouvements du personnel de l'OPH

ARRIVÉES :

A la Direction Juridique et Foncier :

Monsieur SABATIER Mickaël (secrétaire administratif)

A la Direction des Ressources Humaines :

Madame MEDINI Stéphanie (secrétaire administrative)

A la Direction Gestion Locative :

Madame DI FURIA Vanessa (secrétaire administrative)

EVOLUTIONS DE POSTE :

Madame NICHON Christelle, Assistante administrative à la Direction Générale

Monsieur GROLLIER Lionel, Adjoint administratif à la Direction Technique

Madame SERVEL Audrey, Secrétaire administrative à la Direction Technique

DÉPARTS :

A la Direction Générale :

Madame EYNAUD Charlotte (Agente administrative)

A la Direction Technique

Monsieur FERREZ Romain (Adjoint administratif)

A la Direction des Ressources Humaines :

Madame PIRELLO Annabelle (Secrétaire administrative)

DÉPARTS À LA RETRAITE :

Au Service Moyens Généraux :

Madame MANUEL Solange (Responsable accueil / courrier)

A la Direction Technique

Monsieur Christian BERMOND (Surveillant d'immeubles)

Monsieur BOSCH Pierre (Surveillant d'immeubles)

Monsieur Dominique BRELLIER (Surveillant d'immeubles)

Monsieur ZANA Jean-Georges (Gestionnaire du patrimoine)